

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

REGION DE L'EXTREME-NORD  
DEPARTEMENT DU MAYO DANAY  
COMMUNE DE MAGA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix \* Travail \* Patrie

# PLAN COMMUNAL D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES ESPACES AGROPASTORAUX ET DES RESSOURCES PASTORALES

*PERIODE 2013 – 2017*

Janvier 2013

Réalisé avec l'appui technique du PAGEPA-NEN



## TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES .....	2
PREAMBULE.....	3
SIGLES et ABREVIATIONS.....	4
I. INTRODUCTION.....	5
1.1. Contexte et justification de l'intervention .....	5
1.2. Présentation succincte de la Commune .....	7
1.3. Démarche méthodologique d'élaboration du plan.....	8
II. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC DES RESSOURCES ET INFRASTRUCTURES PASTORALES DE LA COMMUNE .....	8
2.1. Potentialités .....	8
2.1.1. Ressources et infrastructures pastorales de la Commune.....	8
2.1.2. Cheptel de la Commune .....	9
2.2. Contraintes.....	9
III. VISION ET LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DES ESPACES AGROPASTORAUX ET DES RESSOURCES PASTORALES DANS LA COMMUNE DE MAGA.....	11
3.1. Vision communale de gestion de l'espace agropastoral et des ressources pastorales 11	
3.2. Objectifs spécifiques et résultats attendus .....	11
IV. PROGRAMME QUINQUENNAL.....	13
V. BUDGET ET FINANCEMENT DU PLAN.....	17
VI. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE ET DE FINANCEMENT DU PLAN .....	19
VII. DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION .....	20
7.1. Acteurs .....	20
7.2. Stratégie de suivi-évaluation .....	20
VIII. CONCLUSION .....	21

## PREAMBULE

L'élaboration du présent plan communal d'aménagement et de gestion des espaces agropastoraux de Maga s'inscrit dans le cadre du partenariat entre la Commune de Maga et le Projet « Concertation entre Communes et organisations d'éleveurs en vue de la gestion équitable et durable de l'espace agropastoral dans le Nord et l'Extrême-Nord du Cameroun (PAGEPA-NEN) ».

Le PAGEPA-NEN est un projet mis en œuvre par la Cellule d'Appui au Développement local Participatif Intégré (CADEPI) et l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV) avec le soutien financier de l'Union Européenne (UE).

L'équipe d'élaboration de ce plan est composée de :

- **DOBOKO TELEGNA**, Juriste, Ingénieur en Sciences Sociales, Facilitateur du Développement, Facilitateur 2 du PAGEPA-NEN ;
- **KHARI BOUKAR**, Ingénieur Agronome, Socio-économiste, Expert Elevage et ressources naturelles du PAGEPA-NEN ;
- **ABDOULAYE KORA**, Economiste en Gestion des ressources naturelles, Expert Elevage et ressources naturelles du PAGEPA-NEN, Conseiller Elevage SNV.

## SIGLES et ABREVIATIONS

<b>CADEPI</b>	Cellule d'Appui au Développement local Participatif Intégré
<b>DSCE</b>	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
<b>MINADER</b>	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>MINEPDED</b>	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
<b>MINEPIA</b>	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
<b>MINFOF</b>	Ministère des Forêts et de la Faune
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement.
<b>PAGEPA-NEN</b>	Projet « Concertation entre Communes et organisations d'éleveurs en vue de la gestion équitable et durable de l'espace agropastoral dans le Nord et l'Extrême-Nord du Cameroun »
<b>PCD</b>	Plan Communal de Développement
<b>SNV</b>	Organisation Néerlandaise de Développement
<b>UE</b>	Union Européenne

## I. INTRODUCTION

### 1.1. Contexte et justification de l'intervention

Le secteur de l'élevage représente un des piliers de l'économie nationale au Cameroun. Il procure des revenus directs ou indirects à 30% des populations rurales et contribue pour près de 2% au produit intérieur brut (PIB). Le cheptel bovin est estimé à près de 5,7 millions de têtes (FAOSTAT, 2010).

Les régions du Nord et de l'Extrême-Nord du Cameroun sont de grandes zones d'élevage et comptent près de 50% du cheptel bovin du pays. Le système de production, de type extensif, y repose sur la transhumance et utilise donc de grands espaces.

Depuis février 2010, le Gouvernement du Cameroun a transféré certaines compétences aux Communes en matière de la gestion de l'espace agropastoral et de l'élevage pastoral dans le cadre de la décentralisation. Selon les expériences récentes et les opinions des parties prenantes, le dialogue entre les acteurs non étatiques et les autorités locales a des effets positifs sur le développement de l'élevage. Or la situation actuelle montre que les capacités de ces acteurs ne sont pas encore au niveau requis pour favoriser ce dialogue. Un renforcement des capacités des acteurs, y compris le dialogue et concertation, leur permettra de jouer leurs rôles dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage, le plaidoyer pour les investissements d'élevage et la reddition de compte.

C'est pour satisfaire aux besoins en renforcement des capacités de ces acteurs constitués des Communes et des organisations d'éleveurs que CADEPI et SNV ont négocié et ont obtenu un financement de l'Union Européenne pour la mise en œuvre du Projet « Concertation entre Communes et organisations d'éleveurs en vue de la gestion équitable et durable de l'espace agropastoral dans le Nord et l'Extrême-Nord du Cameroun (PAGEPA-NEN)».

L'élaboration du Plan Communal d'Aménagement et de Gestion des Espaces Agropastoraux et des ressources pastorales de Maga s'inscrit dans le cadre global de réduction de la pauvreté au Cameroun défini dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Ce plan contribue à l'atteinte des objectifs 1 et 7 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) auxquels le Cameroun a souscrits. Il s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du secteur élevage du Plan Communal de Développement (PCD) de Maga. Par ailleurs, ce plan s'intègre dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles compétences en matière de la gestion de l'espace agropastoral et de l'élevage pastoral transférées par l'Etat central aux Communes dans le cadre de la décentralisation.

Le Plan Communal d'Aménagement et de Gestion des Espaces Agropastoraux et des ressources pastorales de Maga est le fruit du partenariat entre la Commune de Maga et le PAGEPA-NEN. Ce plan a été élaboré conjointement par l'équipe du PAGEPA-NEN

avec la participation de la Commune, de l'Administration, des Services Techniques déconcentrés de l'Etat, des chefs traditionnels, des représentants des éleveurs sédentaires et transhumants, des représentants des agriculteurs et des femmes.

La mobilité des hommes et des bêtes dans la commune pour accéder aux facteurs de production que sont l'eau et les pâturages ne s'effectue pas sans heurts ou problèmes. Des pistes et couloirs de transhumance sont parfois occupés par les autres utilisateurs de l'espace que sont les pêcheurs, les agriculteurs et les éleveurs ce qui dégénère parfois en conflits violents. Par ailleurs, du fait d'une forte croissance démographique combinée au système extensif des cultures, la création des canaux de pêche, des fronts agricoles empiètent progressivement sur les espaces pastoraux. Cette insécurité du foncier pastoral s'explique essentiellement par l'insuffisance du dialogue entre les principaux acteurs et la quasi-absence des infrastructures pastorales. Ainsi, les relations entre pêcheurs, éleveurs et agriculteurs se détériorent et mènent à des conflits (parfois sanglants), lesquels ont des coûts économiques et sociaux très élevés. Certaines zones de pâtures sont envahies par des mauvais arbustes, d'autres sont abandonnées pour question d'insécurité, ce qui accentue les problèmes de surpâturage. Le plan communal d'aménagement et de gestion des espaces agropastoraux élaboré à partir des résultats du diagnostic des ressources pastorales de la Commune propose des actions en vue d'une gestion rationnelle et durable des espaces agropastoraux.

## 1.2. Présentation succincte de la Commune

Créée par le décret n°82/455 du 20 septembre 1982, la Commune de Maga est l'une des onze Communes que compte le département du Mayo-Danay.

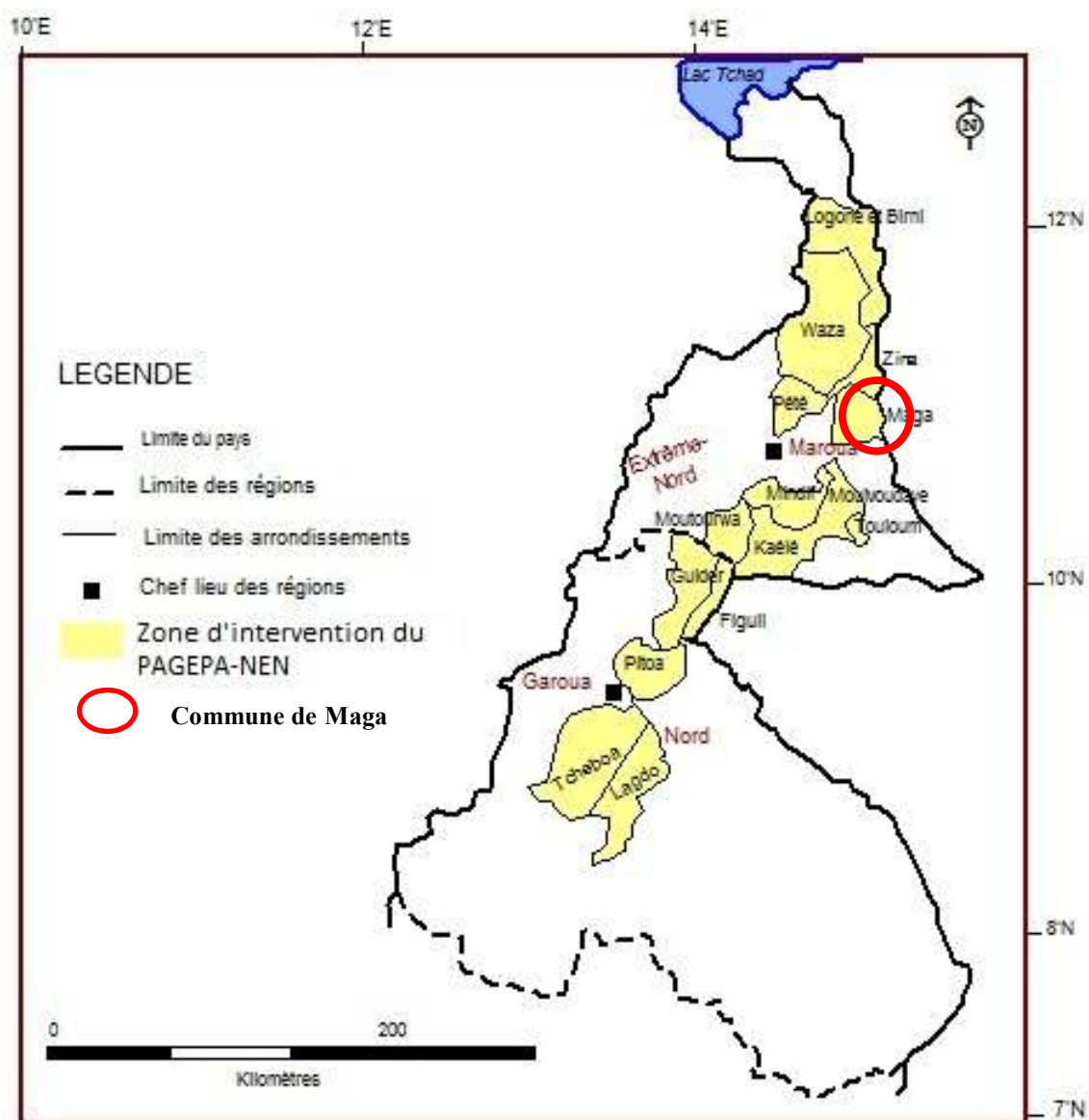


Figure 1 : Localisation de la Commune de Maga

La Commune s'étend sur une superficie de 1 100 km<sup>2</sup>. Son relief est fait de montagnes et des plaines. Le climat de la zone est de type soudano-sahélien avec deux grandes saisons dont une longue saison sèche d'une durée de 7 à 9 mois et une courte saison des pluies d'une durée de 3 à 5 mois.

Selon le dernier recensement général de 2005, la Commune a une population de 105 504 habitants soit une densité de 59 habitants au km<sup>2</sup>. Sa population rurale est évaluée à 79 694 habitants soit 76% de la population de la Commune. Cela met en évidence l'importance des activités rurales dans la Commune.

L'économie de la Commune repose principalement sur le secteur primaire. Les activités majeures de la population sont : l'agriculture, l'élevage, la transformation des produits

agricoles et l'artisanat. Le coton et les cultures vivrières notamment le mil, l'arachide et le niébé sont les principales cultures de saison des pluies. En contre-saison, on cultive principalement le mouskouari et l'oignon qui ont fait la réputation de la Commune par le passé. L'élevage est la deuxième source de revenus après l'agriculture. En raison de la disponibilité des grands parcours et des points d'eau pour le bétail, la Commune est une zone d'élevage par excellence et accueille chaque année de nombreux transhumants venant du Diamaré, de la plaine de Waza-Logone, du Niger. Les espèces les plus élevées sont : les bovins, les ovins, les caprins, les porcins et la volaille.

Les pratiques agro-pastorales sont encore extensives et cela se traduit par une forte pression sur les espaces et ressources naturelles disponibles. Dans le contexte ambiant d'absence de délimitation des espaces pastoraux et agricoles, de nombreux conflits entre agriculteurs et éleveurs sont identifiés chaque année.

### **1.3. Démarche méthodologique d'élaboration du plan**

L'élaboration du plan communal d'aménagement et de gestion des espaces agropastoraux et des ressources pastorales de Maga a suivi une démarche participative.

Les principales phases de la démarche sont :

- Le diagnostic participatif des ressources pastorales de la Commune qui a permis de faire un état des lieux des ressources et infrastructures pastorales, d'identifier et analyser les acteurs impliqués dans la gestion des ressources pastorales, de faire une analyse de la transhumance et des conflits agropastoraux, d'identifier et analyser les problèmes liés à la gestion des ressources pastorales.
- La planification stratégique et opérationnelle des actions du plan qui a permis de définir la vision, les objectifs et les résultats attendus de la Commune par rapport à la gestion des espaces agropastoraux.
- La rédaction du plan.

## **II. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC DES RESSOURCES ET INFRASTRUCTURES PASTORALES DE LA COMMUNE**

### **2.1. Potentialités**

#### **2.1.1. *Ressources et infrastructures pastorales de la Commune***

Les principales potentialités physiques favorables au développement de l'élevage dans la Commune sont :

- Des espaces agropastoraux disponibles avec des riches pâturages localisés à : Méléo, Gaya, Dandalang, Bourmi Lac, Méréo, Massa, Fara, Houlou, Gouriki, Maoda, Goulmou, Nord de Pouss, Abord du Lac, au Nord le long de la digue, Logone de Mourla à Tékélé, Abord du lac de Guirvidig à Goromo, bordure du lac au prolongement du Vric, Dawaya et le lac.
- De nombreux points d'eau constitués des Mares naturelles localisées à Massa, Moulkoum, Moulou, Guirvidig, le Lac et le Logone ;

- L'existence d'infrastructures pastorales contribue au développement de l'élevage dans la Commune. Il s'agit notamment des mares artificielles, d'un parc vaccino-gène et d'un marché à bétail à Pouss.

### 2.1.2. Cheptel de la Commune

Le cheptel important et varié estimé à partir des rapports de la délégation départementale du MINEPIA indique pour l'année 2010 :

- Bovins : **6 000 têtes** ;
- Caprins : **8 000 têtes** ;
- Ovins : **10 000 têtes**.

L'encadrement technique des éleveurs qui est assuré par la délégation d'arrondissement du MINEPIA et les Centres Zootechniques et Vétérinaires est essentiellement relatif au suivi sanitaire des animaux.

### 2.2. Contraintes

Les principales contraintes identifiées par les participants lors du diagnostic participatif sont résumées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 1: Contraintes liées à la gestion des ressources pastorales**

Domaine	Contraintes	Causes	Ebauche de solutions
<b>Foncier pastoral</b>	Forte occupation des zones de pâturages par les champs	-Accroissement des superficies cultivées ; -Croissance démographique ; -création des canaux de pêche ; -Limites des zones de pâturages non matérialisées ;	-Délimitation et matérialisation des aires de pâturage  -Mise en place des comités de gestion
	Obstruction des pistes à bétail	-Extension des champs ; -Création des canaux de pêche ; -Pistes à bétail non matérialisées	-Délimitation et matérialisation des pistes à bétail
<b>Ressources pastorales</b>	Dégradation continue des pâturages	-Feux de brousse incontrôlés ; -Surpâturage ; -Piétinement de l'espèce herbacée par l'entrée précoce des animaux ; -Emondage systématique des arbres ; -Création des canaux de pêche.	-Sensibilisation des populations à la lutte contre les feux de brousse ; -Mise en place des pare-feu ; -Interdiction de la coupe abusive d'arbres -Sensibilisation pour la limitation de

<b>Domaine</b>	<b>Contraintes</b>	<b>Causes</b>	<b>Ebauche de solutions</b>
			création des canaux de pêche
	Insuffisance d'eau pour le bétail en saison sèche	-Sécheresse ; -Tariissement ; -Ensablement des mares ; -Insuffisance des points d'eau ;	-Réalisation des nouveaux points d'eau ; -Elaboration des règles de gestion des points d'eau ; -Mise en place des comités de gestion
<b>Transhumance</b>	Mauvaise gestion de la transhumance	-Rôles des acteurs non clarifiés ; -Méconnaissance des règlements liés à leur séjour par les transhumants ;	-Formation des acteurs sur leur rôle dans la gestion de la transhumance ; -Information et sensibilisation des transhumants les règles régissant leur séjour sur les territoires communaux
<b>Cohabitation entre acteurs</b>	Conflits agropastoraux fréquents	-Divagation du bétail ; -Occupation des espaces pastoraux (aires de pâturages et pistes) par des champs ; -création exagéré des canaux de pêche ; -Non-respect de la réglementation en vigueur par les usagers de l'espace agropastoral ; -Absence des règles locales de gestion des ressources pastorales	-Elaboration des règles de gestion des ressources pastorales ; -Dynamisation des instances de gestion des conflits ; -Formation des acteurs sur la gestion des conflits ; -Sensibilisation pour la limitation de création des canaux de pêche
<b>Commercialisation du bétail</b>	Manque de transparence sur les marchés à bétail	-Mainmise des intermédiaires sur la vente d'animaux ; -Absence d'un Système d'information sur les marchés	-Organisation des acteurs des marchés à bétail ; -Mise en place d'un système d'information sur les marchés à bétail
<b>Implication des femmes dans l'activité de l'élevage</b>	Faible implication des femmes dans l'activité de l'élevage	-Accès limités aux possibilités de financement ; -Exclusion des femmes dans le processus de prise de décision ; -Absence d'organisation	-Organisation des femmes pour une meilleure implication des femmes dans l'activité de l'élevage - Renforcement des capacités techniques,

Domaine	Contraintes	Causes	Ebauche de solutions
		des femmes ;	organisationnelles et institutionnelles.

Les principales contraintes de gestion des ressources pastorales dans la Commune se résument aux points suivants :

- La dégradation continue des pâturages ;
- La régression des ressources en eau pour le bétail ;
- L'accroissement des conflits entre les utilisateurs des espaces agropastoraux ;
- Mauvaise gestion de la transhumance ;
- La faible implication des femmes dans l'activité de l'élevage ;
- Manque de transparence dans les transactions sur les marchés à bétail.

### **III. VISION ET LOGIQUE DE DEVELOPPEMENT DES ESPACES AGROPASTORAUX ET DES RESSOURCES PASTORALES DANS LA COMMUNE DE MAGA**

#### **3.1. Vision communale de gestion de l'espace agropastoral et des ressources pastorales**

La vision communale de gestion de l'espace agropastoral et des ressources pastorales est la suivante :

*« Maga est une commune d'élevage par excellence où les espaces agropastoraux sont sécurisés, les ressources pastorales abondantes et gérées de manière concertée et durable permettant une amélioration des revenus des éleveurs et des recettes de la commune ».*

#### **3.2. Objectifs spécifiques et résultats attendus**

L'objectif général du plan est d'augmenter significativement la production pastorale dans un environnement apaisé, afin d'accroître la contribution du secteur élevage au développement local, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire.

Les objectifs spécifiques (OS) et les résultats attendus sont :

**Tableau 2: Objectifs et résultats attendus du plan**

Objectifs spécifiques	Résultats attendus
OS1 : Renforcer la concertation entre les utilisateurs des espaces agropastoraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les cadres de concertation multi-acteurs pour la gestion de l'espace agropastoral sont mis en place et fonctionnels ;</li> <li>- Les conditions favorables à une utilisation apaisée des ressources pastorales sont créées.</li> </ul>
OS2: Améliorer la	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les espaces agropastoraux sont sécurisés,</li> </ul>

<p>productivité de l'élevage pastoral</p>	<p>aménagés et gérés de manière inclusive ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La disponibilité de pâturages dans la Commune est accrue ;</li> <li>- La disponibilité en eau pour le bétail dans la Commune est accrue</li> </ul>
<p>OS3 : Améliorer la commercialisation du bétail</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les acteurs du marché à bétail sont organisés et renforcés ;</li> <li>- Les transactions sur les marchés à bétail sont équitables et transparentes</li> <li>- Les infrastructures marchandes à bétail sont améliorées</li> </ul>
<p>OS4 : Promouvoir l'implication des femmes dans l'activité d'élevage</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les femmes de la commune sont organisées en GIC ou coopératives ;</li> <li>- Les femmes de la commune ont des capacités renforcées sur le plan organisationnel, technique et institutionnel.</li> </ul>

#### IV. PROGRAMME QUINQUENNAL

Tableau 3: Programme quinquennal

Résultats	Indicateurs	Activités	Localisation	Acteurs	Années						
					13	14	15	16	17		
<b>Objectif spécifique 1 : Renforcer la concertation entre les utilisateurs des espaces agropastoraux</b>											
R.1.1. Les cadres de concertation multi-acteurs pour la gestion de l'espace agropastoral sont mis en place et fonctionnels	Nombre de cadres de concertation fonctionnels	Mettre en place un cadre de concertation au niveau communal	Commune	Sous-préfet, Point focal agropastoral, Délégués du MINEPIA, MINADER, MINFOF, MINEPDED, PAGEPA-NEN	X						
		Appuyer le fonctionnement du cadre de concertation de gestion des ressources pastorales	Commune	Sous-préfet, Point focal agropastoral, Délégués du MINEPIA, MINADER, MINFOF, MINEPDED, PAGEPA-NEN	X	X	X	X	X		X
	Nombre de contrats de pacage entre agriculteurs et éleveurs	Promouvoir les contrats de pacage entre agriculteurs et éleveurs	Commune	Délégués MINEPIA et MINADER, Comités de gestion des ressources pastorales	X	X	X	X	X		X
R.1.2. Les conditions favorables à une utilisation apaisée des ressources pastorales sont créées	-Nombre de séances de vulgarisation des règles de gestion ; -Nombre de personnes formées sur la gestion alternative des conflits	Vulgariser les règles consensuelles de gestion des ressources pastorales	Commune	Sous-préfet, Point focal agropastoral, Délégués du MINEPIA, MINADER, MINFOF, MINEPDED, PAGEPA-NEN	X						
		Mettre en place des comités de gestion des ressources pastorales	Commune	Sous-préfet, Point focal agropastoral, Délégués du MINEPIA, MINADER, MINFOF, MINEPDED, PAGEPA-NEN	X						
		Organiser les séances d'information, d'éducation et de communication sur la gestion concertée de l'espace agropastoral	Commune	Sous-préfet, Point focal agropastoral, Délégués du MINEPIA, MINADER, MINFOF, MINEPDED, PAGEPA-NEN	X	X	X	X	X		X
		Former les acteurs sur la gestion alternative des conflits	Commune	Maire, Point focal agropastoral, PAGEPA-NEN et autres partenaires	X						

Résultats	Indicateurs	Activités	Localisation	Acteurs	Années				
					13	14	15	16	17
<b>Objectif spécifique 2 : Améliorer la productivité de l'élevage pastoral</b>									
R.2.1. Les espaces agropastoraux sont sécurisés, aménagés et gérés de manière inclusive	-Nombre de km de couloirs de passage sécurisés ; -Nombre de km <sup>2</sup> d'aires de pâturage sécurisées	Faire un état des lieux des espaces agropastoraux à sécuriser	Commune	Maire, Point focal Agropastoral, Délégation d'arrondissement du MINEPIA, Représentants d'éleveurs et d'agriculteurs, PAGEPA-NEN	X				
		Elaborer et mettre en oeuvre un plan de communication et de plaidoyer pour la libération des aires de pâturages et des couloirs de passage	Commune	Maire, Point focal Agropastoral, Délégation d'arrondissement du MINEPIA, Représentants d'éleveurs et d'agriculteurs, PAGEPA-NEN	X				
	Organiser les assemblées villageoises de délimitation des aires de pâturage et des couloirs de passage	Villages concernés : Méléo, Gaya, Dandalang, Bourmi Lac ....	Point focal agropastoral, Chefs de canton, représentants d'éleveurs et d'agriculteurs, Comité de gestion des ressources pastorales, PAGEPA-NEN	X					
		Organiser des assemblées villageoises de matérialisation des aires de pâturage et des couloirs de passage	Villages concernés : Méléo, Gaya, Dandalang, Bourmi Lac ....	Point focal agropastoral, Chefs de canton, représentants d'éleveurs et d'agriculteurs, Comité de gestion des ressources pastorales, PAGEPA-NEN, PNDP	X				
Faire la cartographie des espaces sécurisés	Villages concernés : Méléo, Gaya, Dandalang, Bourmi Lac ...	Point focal agropastoral, Comité de gestion des ressources pastorales, PAGEPA-NEN	X						

Résultats	Indicateurs	Activités	Localisation	Acteurs	Années				
					13	14	15	16	17
R.2.2. La disponibilité de pâturages dans la Commune est accrue	-Nombre de km <sup>2</sup> sécurisés chaque année contre les feux de brousse ;  -Nombre d'hectares reboisés par des espèces fourragères	Promouvoir la plantation des espèces fourragères dans les zones de pâturage  Mettre en place des pare-feu sur les aires de pâturage  Sensibilisation les populations aux méfaits des feux de brousse et aux stratégies de prévention et de lutte  Promouvoir la création des forêts communautaires	Méléo, Gaya, Dandalang, Bourmi Lac ...  Méléo, Gaya, Dandalang, Bourmi Lac, ...  Commune	Point focal agropastoral, Chef de poste forestier, Délégué Départemental du MINEPDED, Comité de gestion des ressources pastorales  Comité de gestion des ressources pastorales, Délégué MINEPDED  Sous-préfet, Délégué MINEPDED et MINFOF, Point focal agropastoral, Comité de gestion des ressources pastorales  Délégué MINFOF, Point focal agropastoral	X	X	X	X	X
R.2.3. La disponibilité en eau pour le bétail est accrue	-Nombre de points d'eau réhabilités/aménagés  -Nombre de comité de gestion des points	Réhabiliter/aménager les points d'eau pour le bétail  Mettre en place des comités de gestion des points d'eau	Commune  Commune	Maire, point focal agropastoral, Délégué MINEPIA, Eieveurs, PNDP, PDR-EN, PAGEPA-NEN  Maire, point focal agropastoral, PAGEPA-NEN	X	X	X	X	X
<b>Objectif spécifique 3 : Améliorer la commercialisation du bétail</b>									
R.3.1. Les acteurs du marché à bétail sont organisés et renforcés	Nombre de comité de gestion fonctionnel	Mettre en place les structures de gestion des marchés à bétail  Former les structures de gestion des marchés à bétail sur les outils de gestion transparente et inclusive des marchés à bétail	Pouss  Pouss	Maire, Point focal agropastoral, Délégué du MINEPIA, PAGEPA-NEN  Maire, Point focal agropastoral, Délégué du MINEPIA, PAGEPA-NEN	X				
R.3.2. Les transactions sur les marchés à bétail sont équitables et	Un bulletin d'information sur les prix de bétail disponible	Elaborer et mettre en oeuvre un plan de plaidoyer pour des transactions plus équitables sur les marchés à bétail  Elaborer et mettre en oeuvre un système	Intercommunal	Maire, Point focal agropastoral, Délégué du MINEPIA, PAGEPA-NEN  Maire, Point focal agropastoral, Délégué du MINEPIA, PAGEPA-NEN	X	X	X	X	X

Résultats transparentes	Indicateurs	Activités	Localisation	Acteurs	Années					
					13	14	15	16	17	
R.3.3. Les infrastructures marchandes à bétail sont améliorées	Nombre de marchés à bétail construits et équipés	Elaborer des demandes de financement pour la construction et l'équipement des marchés à bétail	Commune	Délégué du MINEPIA, PAGEPA-NEN Maire, Point focal agropastoral, Délégué du MINEPIA, Comités de gestion des marchés à bétail, PAGEPA-NEN, PDR-EN, PNNDP	X					
		Construire et équiper les marchés à bétail	Pouss	Maire, Point focal agropastoral, Délégué du MINEPIA, Comités de gestion des marchés à bétail, PAGEPA-NEN, PDR-EN, PNNDP		X				
<b>Objectif spécifique 4 : promouvoir l'implication des femmes dans l'élevage</b>										
R.4.1 : Les femmes s'impliquant dans l'activité de l'élevage sont organisées et réorganisées.	Nombre d'organisation des femmes redynamisées et organisées.	Identifier les femmes qui s'impliquent dans l'élevage ; Réorganiser les groupes des femmes existantes ; Organiser les femmes en groupe où il s'avère nécessaire.	Commune	Délégué du MINPROFF, Délégué du MINEPIA, PAGEPA-NEN, PDRI-LC, APEES-UICN-CEBEVIRA, FEB, Union des éleveurs.	X	X	X	X	X	X
R.4.2 : Les femmes ont des compétences renforcées sur le plan organisationnel et institutionnel	Nombre de groupes des femmes capacités sur le plan organisationnel et institutionnel	Renforcement des capacités des groupes de femme sur le plan organisationnelle et institutionnelle	Commune	FEB, Union des éleveurs, PAGEPA-NEN, APEES-UICN-CEBEVIRA, Délégué du MINPROFF, Délégué du MINEPIA.	X	X	X	X	X	X
R.4.3 : les organisations des femmes sont fonctionnelles	Nombre de groupe de femmes organisés et fonctionnels	Renforcement des capacités techniques - Techniques d'élevage ; - Recherche de financement ; - Planification ; - Exécution des activités ; - Suivi évaluation	Commune	FEB, Union des éleveurs, PAGEPA-NEN, APEES-UICN-CEBEVIRA, Délégué du MINPROFF, Délégué du MINEPIA.	X	X	X	X	X	X

## V. BUDGET ET FINANCEMENT DU PLAN

Tableau 4: Financement du plan

N°	Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total En Fcfa	Investissement annuel				Commune		Partenaires
						2013	2014	2015	2016	2017	Nature	
<b>I</b>	<b>Concertation/dialogue entre acteurs</b>											
1.1	Fonctionnement du cadre de concertation		03	100 000	300 000		X				X	PAGEPA
1.2	Mise en place des comités de gestion des ressources pastorales		20	10 000	200 000		X				X	PAGEPA
1.3	Formation en gestion des conflits											
<b>II</b>	<b>Aménagement pastoral</b>											
2.1	Bornage des limites des aires de pâturages	Km <sup>2</sup>									X	PAGEPA
2.2	Bornage des couloirs de passage	km									X	PAGEPA
2.3	Réalisation des forages/puits pastoraux	Forage			5 000 000						X	PAGEPA
2.4	Réhabilitation des mares										X	PAGEPA
<b>III</b>	<b>Commercialisation du bétail</b>											
3.1	Construction des marchés à bétail											
3.2	Fonctionnement des comités de gestion											
3.3	Ordinateurs et accessoires + Imprimantes											
<b>IV</b>	<b>Implication des femmes dans l'élevage</b>											
4.1	Organisation et redynamisation des groupes existantes										X	PAGEPA
4.2	Renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles				1 000 000						X	PAGEPA
4.3	Fonctionnement des groupes et										X	PAGEPA



Le financement du plan sera assuré conjointement par la Commune, le Gouvernement Camerounais, les populations bénéficiaires et les partenaires au développement. La participation de la commune et des populations bénéficiaires se fera en nature et/ou en espèces selon les types de projets. Cette contribution varie entre 10 et 20% selon les exigences des partenaires financiers.

## VI. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE ET DE FINANCEMENT DU PLAN

La mise en œuvre des actions issues du présent plan nécessite l'implication de plusieurs acteurs qu'il convient d'identifier et de définir les rôles de chacun. Le tableau 5 renseigne sur les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan.

**Tableau 5: Acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan**

<b>Acteurs</b>	<b>Rôles</b>
Conseil communal	-Adopte le plan et le budget pour sa mise en œuvre -Participe au suivi-évaluation des activités
Maire	-Assure la maîtrise d'ouvrage -Développe les partenariats -Mobilise les ressources humaines, matérielles et financières pour la mise en œuvre du plan ; -Attribue les marchés ; -Suit la mise en œuvre des activités planifiées -Prend un arrêté de reconnaissance officielle du comité communal de supervision et des comités villageois de gestion des ressources pastorales -Assure le suivi-évaluation des activités
Comité Communal de Supervision et de Suivi-évaluation	-Joue le rôle de cadre pour la planification opérationnelle des activités du plan ; -Participe à la mise en œuvre des activités ; -Organise des concertations entre les acteurs sur divers sujets relatifs à la gestion de l'élevage pastoral -Suit la mise en œuvre des activités planifiées -Participe au suivi-évaluation des activités
Services déconcentrés de l'Etat (MINEPIA, MINADER, MINFOF, MINEPDED,...)	-Apportent leur expertise technique et conseils à la commune dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre du plan -Participent au suivi-évaluation des activités
Organisations d'utilisateurs (éleveurs, agriculteurs,...)	-Mobilise et encadre la population pour la mise en œuvre des activités relevant de leur compétence -Contribue aux financements des projets ; -Contribue à la réalisation des études de faisabilité et suit la réalisation des activités -Participent au suivi-évaluation des activités

<b>Acteurs</b>	<b>Rôles</b>
Partenaires au développement	-Apportent des appuis techniques et/ou financiers pour l'exécution -Participent au suivi-évaluation des activités

La mise en œuvre de certaines activités nécessite des études préalables ; il s'agit par exemple de l'aménagement des aires de pâturages et des couloirs de passage, la construction des marchés à bétail et des points d'eau pour le bétail. Ces études permettront de déterminer le coût d'opportunité et de faciliter la prise d'une décision.

Il s'avère également nécessaire d'envisager le renforcement des capacités des ressources humaines et la mise en place d'un dispositif de mobilisation des fonds.

Un appui organisationnel et institutionnel au Comité Communal de supervision et de Suivi-évaluation des ressources pastorales s'avère nécessaire pour son opérationnalisation. Ainsi des modules de formation pourraient être développés à leur intention sur les thèmes ci-après :

- La mobilisation des ressources financières;
- La négociation ;
- Le suivi et le contrôle des travaux;
- La gestion des infrastructures.

## **VII. DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION**

Le suivi évaluation du plan implique tous les acteurs de la mise en œuvre. Toutefois, l'exécutif communal reste l'acteur central du suivi-évaluation du plan.

### **7.1. Acteurs**

Les acteurs qui interviennent dans le suivi-évaluation du plan sont :

- Le Conseil communal;
- Le Maire ;
- Le Comité Communal de Supervision et de Suivi-évaluation ;
- Les services techniques déconcentrés de l'Etat ;
- Les organisations d'éleveurs.

### **7.2. Stratégie de suivi-évaluation**

La stratégie de suivi évaluation du Plan portera sur les trois domaines suivants :

- Le suivi participatif devra permettre de s'informer ou de recueillir les appréciations des populations bénéficiaires des différentes actions menées. Les entretiens avec les populations bénéficiaires permettront de recueillir leurs avis sur

la réalisation des actions. Ces entretiens devront être menés pendant l'exécution des actions ;

- Le suivi d'exécution concerne le niveau de réalisation physique et financière de l'ensemble des actions menées. Il s'effectuera dans le cadre d'une approche participative impliquant tous les acteurs chargés de la mise en œuvre du plan. Cependant toute son organisation est sous l'entière responsabilité de la Commune. Il repose sur le rapprochement des prévisions et des niveaux de réalisations. Ces rapprochements partent des Programmes de Travail annuels et des Budgets Annuels et donnent lieu au calcul de ratios de performances à trois niveaux de réalisations : technique, financière et durée de l'activité. Les données sur les réalisations qui servent au rapprochement avec les prévisions sont vérifiées et étayées par les informations recueillies par des visites sur terrain;
- Le suivi d'impact portera sur l'analyse et l'évolution des revenus des éleveurs et des recettes de la commune. Des enquêtes périodiques légères pourront être réalisées tous les deux ans par la Commune avec l'appui de ses partenaires pour apprécier l'impact du plan.

Des évaluations annuelles sont indispensables pour vérifier la pertinence des objectifs visés, mesurer le niveau d'avancement de la mise en œuvre des activités et de l'atteinte des résultats et permettre d'éventuels ajustements.

## **VIII. CONCLUSION**

La commune Maga est dotée des potentialités physiques et pastorales importantes pour un développement pastoral harmonieux et durable. Cependant, certaines contraintes notamment la dégradation continue des pâturages, la régression des ressources en eau pour le bétail, les conflits agropastoraux, la mauvaise gestion de la transhumance et le manque de transparence dans les transactions sur les marchés à bétail sont de nature à réduire la contribution de l'élevage au développement local.

Les actions définies dans ce plan visent non seulement à réduire les difficultés rencontrées par les différents acteurs mais aussi à favoriser la concertation entre les acteurs pour un développement pastoral durable.

La réalisation de ce plan d'aménagement contribuera au développement du secteur élevage et sans doute à la lutte contre la pauvreté.